



N° 50

1934

# BVILETIN

## DE L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUÉ A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARAISSANT CHAQUE TRIMESTRE

Rédaction et Administration

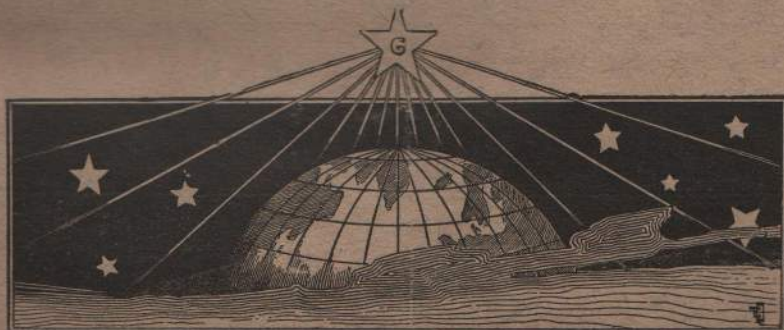
Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

20, Rue du Général-Dufour, Genève

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand N° 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève

Chèques Postaux I. 3510





## Petites Nouvelles

---

*Allemagne.* — Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès, survenu en septembre dernier, du T. Ill. Fr. Dr. Leo Müffelmann, G. M. et fondateur de la Grande Loge Symbolique d'Allemagne.

Nous nous souviendrons de cet excellent Maçon qui, déjà tristement éprouvé par l'attitude hostile des anciennes Grandes Loges d'Allemagne, souffrit encore moralement et matériellement des persécutions du régime hitlérien. Il rêvait de faire entrer la Maçonnerie allemande dans la grande chaîne fraternelle et s'était consacré, corps et âme, à la réalisation de cette œuvre de Paix universelle dont il fut un ardent champion. Il tenta de réveiller en Allemagne l'esprit des anciennes constitutions maçonniques de 1723 et le succès grandissant de la Grande Loge qu'il avait fondée offrait les plus larges espérances quand le III<sup>e</sup> Reich vint brusquement détruire le temple qui s'élevait sous son habile et fervente maîtrise.

Nous ignorons quelles furent les causes de ce décès, mais si nous en croyons certains bruits, sa mort l'inscrirait au nombre des martyrs de l'Ordre. Que sa famille et ses amis reçoivent ici les condoléances sincères de tous les Francs-Maçons qui suivirent de près l'œuvre accomplie par notre malheureux Fr.

— Le Directoire national-socialiste a décidé que les membres du parti ayant appartenu à la Franc-Maçonnerie, ne pourraient assumer des fonctions dirigeantes qu'au cas où des militants, dont la fidélité serait au-dessus de tout soupçon, se porteraient garants de leur bonne foi.

— La dissolution de 12 Loges relevant de l'Ordre germano-chrétien a été prononcée en vertu du décret du Ministère de l'Intérieur de Prusse du 8 janvier 1934. En outre, le nombre des membres de la Loge « Bruno zum Doppelkreuz », à Braunsberg (Prusse orientale), étant tombé au-dessous de sept, sa fermeture définitive a également été décidée.

*Angleterre.* — S'il faut en croire certaine revue maçonnique, un membre d'une Loge provinciale de la Grande Loge d'Angleterre, comptant plus de 23 ans d'activité maçonnique, vient de se voir expulsé pour s'être rendu dans une Loge du « Droit Humain » (Maçonnerie mixte). Ce Franc-Maçon a refusé de promettre (ainsi qu'on le lui demandait) de ne pas recommencer, estimant n'avoir rien à se reprocher et n'approuvant pas cette interdiction.